

PROCES VERBAL
Séance du 30/06/2017

L'an 2017, le 30 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Mr COUDERT Didier, Maire.

Présents : M. COUDERT Didier, Maire, Mmes : BOUCHER Joëlle, BOURDIN Carole, COCHIN-GUIGNEBERT Véronique, LECLERC Claudine, SCHMUNCK Elisabeth, VRILLON Brigitte, MM : CARNIAUX Julien, GAUTHIER Stéphane, MÉTAIS Christian, RABIER Jean-Claude.

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MICELI Françoise à M. CARNIAUX Julien, RAMOND Françoise à Mme LECLERC Claudine, MM : ARNOULT Thierry à Mme VRILLON Brigitte, DUCHALAIS Alain à M. COUDERT Didier, LESCURE Pierre à M. RABIER Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme SCHMUNCK Elisabeth.

Nombres de membres

- Afférents au Conseil municipal : 16
- En exercice : 11

Date de la convocation : 20/06/2017

Date d'affichage : 20/06/2017

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

2017_06_06 - Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils doivent élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
Cette élection est réalisée conformément :

Au code électoral et notamment les articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148.

Au code général des collectivités territoriales

Au décret n° 41-201-06-19-007 du 19 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Il est proposé aux voix du conseil municipal la candidature de :

Titulaires : M. DUCHALAIS Alain, Mme VRILLON Brigitte, M. ARNOULT Thierry, Mme LECLERC Claudine, M. CARNIAUX Julien,

Résultats

M. DUCHALAIS Alain 16 voix

Mme VRILLON Brigitte 16 voix

M ARNOULT Thierry 16 voix

Mme LECLERC Claudine 16 voix

M CARNIAUX Julien 16 voix

M. DUCHALAIS Alain, Mme VRILLON Brigitte, M. ARNOULT Thierry, Mme LECLERC Claudine, M. CARNIAUX Julien sont élus délégués titulaires.

Il est proposé aux voix du conseil municipal la candidature de :

Suppléants : Mme BOURDIN Carole, M. MÉTAIS Christian, Mme BOUCHER Joëlle,

Résultats

Mme BOURDIN Carole 16 voix

M. MÉTAIS Christian 16 voix

Mme BOUCHER Joëlle 16 voix

Mme BOURDIN Carole, M. METAIS Christian, Mme BOUCHER Joëlle, sont élus délégués suppléants.

2017_06_07 - Demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire publiques

Mr le Maire informe le conseil municipal, que les deux conseils des écoles Maternelle et Élémentaire se sont réunis en réunion extraordinaire le 29 juin 2017 afin de se positionner sur la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.

Le conseil d'école de l'école maternelle a voté pour la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire (7 voix pour (2élus, 3 enseignants, 2 représentants des parents), 0 voix contre), et approuve le retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école de l'école élémentaire a voté pour la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire (8 voix pour (2 élus 4 enseignants, 2 représentants de parents), 2 voix contre (2 représentant de parents), 1 abstention (1représentant des parents)) et approuve le retour à la semaine de 4 jours.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire publiques de la commune de Les Montils

Décision :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire pour les écoles maternelle et élémentaire publiques et approuve le retour à la semaine de 4 jours.

2017_06_08 - Horaires des écoles à partir de la rentrée de septembre 2017

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il advient au Conseil Municipal de décider des nouveaux horaires des écoles suite à la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.

Après concertation avec les directrices des écoles et les parents élus lors des conseils d'école extraordinaires du 29 juin 2017, il est proposé les horaires suivants :

ECOLE MATERNELLE

Jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	08h20-08h30	08h20 - 08h30	08h20-08h30	08h20 - 08h30
Pause méridienne	11h45 - 13h15	11h45 - 13h15	11h45 - 13h15	11h45 - 13h15
Fermeture	16h00	16h00	16h00	16h00

ECOLE ELEMENTAIRE

Jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	08h20 - 08h30	08h20 - 08h30	08h20 - 08h30	08h20 - 08h30
Pause Méridienne	12h00 - 13h30	12h00 - 13h30	12h00 - 13h30	12h00 - 13h30
Fermeture	16h00	16h00	16h00	16h00

Décision :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de valider les nouveaux horaires des écoles à partir de septembre 2017.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 15 minutes.